Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROGRAMMES DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Prévenir les dépendances et promouvoir une alimentation saine

DFJ et DSAS ont souhaité privilégier deux programmes prioritaires de promotion de la santé en milieu scolaire: la prévention des dépendances et la promotion d'une alimentation saine. Le but de ces programmes est d'harmoniser les ressources à disposition de l'ensemble des établissements de formation d'une part et, d'autre part, d'identifier préventivement les jeunes présentant un risque particulier et leur offrir une aide ciblée.

Le surpoids, la consommation de tabac, d'alcool ou d'autres substances sont des facteurs de risque communs à des pathologies telles que les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète de type 2, ainsi que certaines maladies locomotrices et certains troubles psychiques. De plus, ces facteurs de risque ont une importance accrue chez les jeunes. Forts de ces constats, et considérant que la forte augmentation de fréquence de ces maladies pourrait être évitable au moyen d'une prévention ciblée, Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJ et Pierre-Yves Maillard, chef du DSAS, ont demandé à leurs services de développer deux programmes de prévention prioritaire concernant d'une part la prévention des dépendances et, d'autre part, la promotion d'une alimentation saine accompagnée d'activités physiques. L'objectif de ces programmes est de permettre à l'ensemble des établissements de formation de développer et harmoniser leurs connaissances sur les plans de l'anticipation, de la réponse, et de la prise en charge. Ce développement passe notamment par la mise en place de structures dans lesquelles les rôles des professionnels seront clarifiés.

L'anticipation relève de la prévention au sein des établissements. En favorisant la non consommation de substances psychotropes par l'information d'une part, ainsi qu'un cadre offrant une alimentation saine accompagnée d'activités physiques d'autre part, DFJ et DSAS, en collaboration avec le DEC, entendent sensibiliser les jeunes et essayer de les former à des habitudes plus saines. Cette phase doit également permettre d'identifier, de manière préventive, les jeunes qui pourraient avoir besoin d'un soutien.

Les réponses apportées par ces deux programmes prioritaires portent sur la disponibilité, au sein des établissements, d'un encadrement (conseil de direction, enseignants, médiateurs, animateurs santé, infirmières scolaires, psychologues) apte à proposer des éléments conduisant à l'accompagnement des jeunes en difficulté, et à leur éventuelle prise en charge par des professionnels extérieurs au milieu scolaire, médecins, diététiciens, etc.

La formation des personnes ressources au sein des établissements a déjà été amorcée, et 20 établissements seront ainsi formés annuellement au programme de prévention des dépendances. Par ailleurs, l'ensemble des cantines scolaires devrait obtenir le label " fourchette verte " d'ici à fin 2008.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 juin 2007

DFJ, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 01